

**Projet de délibération du 4 décembre 2019 de Mme Ariane Arlotti: «Un soutien financier pour l'arrivée de la grande marche pour la paix, Jai Jagat 2020».**

(renvoyé à la commission des finances par le Conseil municipal  
lors de la séance du 15 janvier 2020)

*PROJET DE DÉLIBÉRATION*

Considérant:

- que la grande marche pour la paix, la Jai Jagat, est partie le 2 octobre dernier de Delhi en Inde et arrivera le 26 septembre 2020 à Genève. Elle traversera dix pays et est soutenue par un nombre croissant de municipalités à travers l'Europe comme Paris, Burgos, Annemasse ou encore la communauté urbaine de Lyon;
- qu'à l'arrivée des marcheurs, un grand festival/forum de convergence est prévu pour positionner Genève comme capitale du changement et accueillir la marche mondiale;
- que malgré les nombreux soutiens déjà engagés, et particulièrement ceux de la Ville de Genève et du Canton, un budget sera nécessaire pour organiser ce festival/forum à l'arrivée des marcheurs en septembre 2020 à Genève,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition d'un de ses membres,

*décide:*

*Article unique.* – Il est octroyé une subvention extraordinaire de 130 000 francs à l'association Jai Jagat Genève pour l'organisation du festival/forum lors de l'arrivée de la marche mondiale pour la paix.